

Ce site Web utilise les « cookies » (fichiers témoins). En surfant sur ce site Web, vous consentez à la transmission de tels fichiers à votre ordinateur.

[Cacher Plus d'informations](#)



Disclaimer

Informations légales importantes

Le portail de Bruxelles Fiscalité est édité sous la responsabilité du Service public régional de Bruxelles. Au travers de ce portail, l'Administration met à disposition du grand public un ensemble d'informations fiscales et juridiques.

Les informations contenues dans ce site internet sont le résultat d'un travail substantiel d'élaboration, de vérification et de présentation quant au contenu.

Certaines parties de ce site internet vulgarisent la législation fiscale en vigueur. Ces parties visent à expliquer certains principes de base dans un langage compréhensible. Ces passages sont de nature purement informative et ne permettent donc pas d'en tirer un droit quelconque.

L'Administration vise à mettre à jour sans cesse toutes les informations. Si malgré ce souci des erreurs subsistaient, des corrections y seront apportées dès qu'elles seront signalées.

L'ensemble des informations contenues dans le portail de Bruxelles Fiscalité sont soumises, entre autres, à la législation sur le respect des droits d'auteurs, la protection des bases de données, la protection de la vie privée ou encore à la loi du 7 mars 2007 transposant la directive 2003/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 novembre 2003 concernant la réutilisation des informations du secteur public.

Mentions légales obligatoires

Identification de l'éditeur responsable:

Nom et adresse de l'éditeur responsable

Dirk De Smedt

Boulevard du Jardin Botanique 20

1035 Bruxelles

Identification de la direction technique:

Bruxelles Fiscalité

Boulevard du Jardin Botanique 20

1035 Bruxelles

Dénégation de responsabilité (disclaimer)

Plaintes L'utilisateur de l'information contenue dans ces pages, renonce à introduire toute plainte, de quelque nature qu'elle soit, concernant l'usage fait de l'information mise à disposition via le système, que cette plainte soit introduite contre l'Etat belge ou contre toute autre instance ayant fourni les informations diffusées.

Risques L'utilisateur s'engage en outre à prendre à sa charge tous les risques inhérents à l'utilisation du système, y compris le risque que des ordinateurs, des logiciels ou des données soient endommagés par un quelconque virus qui pourrait avoir été transmis ou activé par l'intermédiaire du système ou par le fait que l'utilisateur ait consulté le système.

Règlement des litiges Tout litige concernant ce site web et/ou son contenu est soumis aux règles du droit belge et relève de la compétence exclusive des tribunaux bruxellois.

Liens hypertextes

Il est possible de créer un lien direct vers une page de contenu du portail de Bruxelles Fiscalité, sans autorisation préalable.

Il est toutefois interdit d'imbriquer tout ou partie du portail de Bruxelles Fiscalité dans un cadre (par exemple, la technique dite de l'encapsulage) ou d'utiliser toute autre technique en voulant délibérément dissimuler l'adresse d'origine et les mentions légales.

Indication de l'origine des données et propriété intellectuelle

a. Mentions obligatoires sur l'origine des données La loi du 7 mars 2007 traite de la réutilisation des informations et données publiques à usage commercial et non commercial. Les modalités suivantes sont à appliquer dans le cadre de la réutilisation des données.

1) pour un usage non commercial:

- L'utilisateur mentionnera: © SPRB BRUXELLES FISCALITE, *lien vers le site internet*, suivi de la mention de l'année de réutilisation des données.
- Le lien fiscalite.brussels sera associé à l'url fiscalite.brussels et rendu cliquable. Par exemple: © SPRB BRUXELLES FISCALITE, fiscalite.brussels

2) pour un usage commercial:

- L'utilisateur mentionnera: © SPRB BRUXELLES FISCALITE (la date de mise à jour des données) + (l'url courte ou longue de la page du site d'où proviennent les données).
- Le lien fiscalite.brussels sera associé à l'url fiscalite.brussels et rendu cliquable.

Par exemple:

- 2013, fiscalite.brussels (exemple avec url courte).

b. Reproduction et réutilisation des données La réutilisation des données est gratuite.

Cette gratuité n'exclut pas certaines restrictions quant à l'extraction et la réutilisation des données du portail de Bruxelles Fiscalité.

Droit d'auteur et protection des bases de données La législation sur le droit d'auteur (Loi

du 30 juin 1994) mais aussi sur la protection juridique des bases de données (Loi du 31 août 1998), entre autres, s'applique à l'ensemble du portail de Bruxelles Fiscalité et à son contenu.

Dans le cas d'une utilisation commerciale, la réutilisation, l'extraction, la duplication ou la reproduction des données et du code informatique sont soumises à une demande préalable.

La personne ou l'organisation qui réutilise les données en provenance du portail de Bruxelles Fiscalité ne peut les altérer. Elle veillera au respect de l'intégrité et à la nature du document administratif ou de son code html/xml.

La modification du code html est soumise à une demande écrite préalable.

Contact

Toute question est à adresser par courrier électronique à info.fiscalite@gob.brussels ou par courrier postal à *La Direction des Affaires Juridiques Boulevard du Jardin Botanique 20, 1035 Bruxelles.*

Contact

Guichets

Gare du Nord, étage 1,5

Rue du Progrès 80
1030 Bruxelles

T (0032) 02.430.60.60
F (0032) 02.430.61.00
info.fiscalite@sprb.brussels

Heures d'ouverture

Aujourd'hui ouvert de 09:00 jusque 11:45
Demain ouvert de 09:00 jusque 11:45
[Cliquer ici pour nos heures d'ouverture](#)